COMMUNE DE CUILLÉ - 53540-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 17 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme HINCELIN Marie-Noëlle.

Nombre de Membres: 15

En exercice: 14

Présents: 12

Etalent Présents: HINCELIN Marie-Noëlle, DESHOMMES Catherine, DEROUETTE Jean-Paul, GRUEL Sébastien, MORLIER Catherine, BOURGEAIS Charlène, RENAUDIER Olivier, BÉASSE Christophe, BEUCHER Stéphanie, BÉLINE Aurélien, LOUIN Joëlle, BENMANSOUR Hamid.

Absent(s) Excusé(s): BRECHET David, PICQUET Marc-Antoine

Absent(s):

Mme BOURGEAIS Charlène élue secrétaire.

Date de la convocation : le 10 mars 2022

N° 2022 0026

PLU du Pertre, Révision

Suite à la transmission de la délibération du conseil municipal du Pertre (35) arrêtant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et du dossier de PLU arrêté,

Conformément aux dispositions de l'article R.153-4 du code de l'urbanisme,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable (12 voix pour).

Copie certifiée conforme Le 18 mars 2022 Mme Hincelin Marie-Noëlle Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300880-20220317-20220026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2022 Affichage : 23/03/2022

Pour l'autorilé compétente par délégation